

Commissions Municipales - Modifications et composition

M. LE MAIRE, Rapporteur : Afin d'alléger la charge des services et des élus et introduire davantage de transversalité entre les délégations, une réorganisation des commissions municipales a été étudiée et vous est proposée.

Il vous est proposé de retenir le principe d'un fonctionnement à travers 9 commissions municipales qui seront désormais composées de 12 membres répartis à la proportionnelle entre les groupes politiques, soit 9 membres de la majorité et 3 membres de l'opposition. Elles seront présidées par M. le Maire et/ou deux adjoints.

Le schéma de réorganisation ainsi que la composition des nouvelles commissions seraient les suivants :

1^{ère} Commission :

Budget, finances, relations avec l'État et les collectivités locales, Info Point Europe, Europe, politique temporelle, coordination ville agglomération, développement durable, Agenda 21, Citadelle, animations d'été, information, communication, informatique, enjeux du numérique, du câble et des TIC, relations extérieures, relations publiques, jumelage, proxim'cité, fêtes et cérémonies, relations avec les anciens combattants.

M. LE MAIRE

Jacqueline PANIER, Adjointe

Membres de la majorité

- Paulette GUINCHARD-KUNSTLER
- Béatrice FALCINELLA
- Joëlle SCHIRRER
- Jean-Claude CHEVAILLER
- Emmanuel DUMONT
- Benoît CYPRIANI
- Karine GEIGER

Membres de l'opposition

- Jean ROSSELOT
- Françoise BRANGET
- Michel JOSSE

2^{ème} Commission :

Éducation et affaires scolaires, coordination des actions petite enfance, restauration scolaire, sport, relations avec la communauté sportive, animations sportives.

Françoise FELLMANN, Première Adjointe

Patrick BONTEMPS, Adjoint

Membres de la majorité

- Danièle TETU
- Sylvie JEANNIN
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA
- Abdel GHEZALI
- Lucille LAMY
- Karine GEIGER
- Annaïck CHAUVET

Membres de l'opposition

- Jean ROSSELOT
- Bernard LAMBERT
- Martine ROPERS

3^{ème} Commission :

Coordination économique, emploi, ZFU, relations avec les syndicats, mission locale, City, Pasteur, Marché Beaux-Arts, commerce, artisanat, tourisme, économie sociale et solidaire, relations avec les associations d'insertion, «mieux disant social».

Vincent FUSTER, Adjoint**Jacques MARIOT, Adjoint***Membres de la majorité*

- Frédérique MOZER
- Catherine BALLOT
- Karine GEIGER
- Jean-Claude CHEVAILLER
- Emmanuel DUMONT
- Joëlle SCHIRRER
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Françoise BRANGET
- Catherine COMTE-DELEUZE

4^{ème} Commission :

Action sociale, quartiers inscrits au contrat de ville, politique de la ville, tranquillité publique, points publics, animations socio-culturelles, relations avec les MPT et les MJC, handicap, personnes âgées, relations intergénérationnelles, conseil des sages, CIJ, jeunesse.

Marie-Guite DUFAY, Adjointe**Denis BAUD, Adjoint***Membres de la majorité*

- Annie MENETRIER
- Jean-Jacques DEMONET
- Lucille LAMY
- Abdel GHEZALI
- Danièle TETU
- Frédérique MOZER
- Danièle POISSENOT

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Alexandre CHIRIER
- Catherine COMTE-DELEUZE

5^{ème} Commission :

Culture, action culturelle, spectacle vivant, École Régionale des Beaux-Arts, Musées, Bibliothèques, Conservatoire, musiques actuelles, SMAC, rencontres jeune création, université, enseignement supérieur, recherche, coopération décentralisée.

Michel ROIGNOT, Adjoint**Sébastien MAIRE, Adjoint***Membres de la majorité*

- Franck MONNEUR
- Rosine CHAVIN-SIMONOT
- Karine GEIGER
- Joëlle SCHIRRER
- Benoît CYPRIANI
- Annie MENETRIER
- Sylvie JEANNIN

Membres de l'opposition

- Catherine PUGET
- Pascal BONNET
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

6^{ème} Commission :

Hygiène, santé, ressources humaines, administration générale, affaires juridiques, formalités administratives, accueil du public et courrier, qualité, évaluation des politiques publiques, relations avec le Conseil Général.

Martine BULTOT, Adjointe

Yves-Michel DAHOUI, Adjoint

Membres de la majorité

- Catherine BALLOT
- Danièle POISSENOT
- Béatrice FALCINELLA
- Rosine CHAVIN-SIMONOT
- Patrick BOURQUE
- Abdel GHEZALI
- Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA

Membres de l'opposition

- Nicole WEINMAN
- Catherine PUGET
- Michel JOSSE

7^{ème} Commission :

Urbanisme et grands projets urbains, renouvellement urbain, action foncière, habitat et aides au logement, voirie, circulation, stationnement, déplacements urbains, propreté publique, police municipale, éclairage public, occupation du domaine public, sécurité routière, modes de déplacement doux.

Michel LOYAT, Adjoint

Jean-Claude ROY, Adjoint

Membres de la majorité

- Corinne TISSIER
- Danièle POISSENOT
- Benoît CYPRIANI
- Annie MENETRIER
- Jean-Jacques DEMONET
- Béatrice FALCINELLA
- Rosine CHAVIN-SIMONOT

Membres de l'opposition

- Françoise BRANGET
- Claire CASENOVE
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

8^{ème} Commission :

Domaine, gestion du patrimoine, bâtiment, parc automobile, eau et assainissement, environnement et maîtrise de l'énergie (énergies renouvelables, parcs, espaces verts, forêts, déchets, tri sélectif), prévention des risques.

Christophe LIME, Adjoint

Éric ALAUZET, Adjoint

Membres de la majorité

- Nicole DAHAN
- Annaïck CHAUVET
- Patrick BOURQUE
- Abdel GHEZALI
- Sylvie JEANNIN
- Béatrice FALCINELLA
- Franck MONNEUR

Membres de l'opposition

- Claire CASENOVE
- Pascal BONNET
- Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN

9^{ème} Commission :

Démocratie participative, citoyenneté (conseils de quartier, conseil bisontin des jeunes, accès des citoyens aux TIC, consultations locales), vie associative, vie des quartiers, proximité, comités de quartier, salles municipales, Centre 1901, Kursaal, assises de la ville.

Françoise PRESSE, Adjointe**Bruno MEDJALDI, Adjoint***Membres de la majorité*

- Abdel GHEZALI
- Annie MENETRIER
- Benoît CYPRIANI
- Lucille LAMY
- Danièle POISSENOT
- Béatrice FALCINELLA
- Corinne TISSIER

Membres de l'opposition

- Bernard LAMBERT
- Martine ROPERS
- Catherine COMTE-DELEUZE

Le Conseil Municipal est invité :

- à décider de la réorganisation des 9 commissions proposées
- à décider de la composition de celles-ci comme sus-proposé.

«**M. LE MAIRE** : Cela a été fait en accord avec l'ensemble des groupes politiques, majorité et opposition.

Mme Nicole WEINMAN : D'abord bienvenue à nos deux nouveaux collègues. Ensuite je vais vous faire une remarque très impertinente Monsieur le Maire : on est une des rares villes de plus de 100 000 habitants où on est au maximum d'adjoints, 17 adjoints et on a eu récemment une liste où, en comptant bien les noms, sur vos représentants qui, si je ne me suis pas trompé, sont 43, vous avez 41 adjoints et adjoints délégués, donc je me félicite de la représentativité forte de votre municipalité et je souhaite bon courage à tous les délégués. Il y a largement de quoi s'occuper, c'est vrai, mais je pense que c'est important aussi que les Bisontins lisent à travers ça que tout ça a un coût. Je comprends parfaitement votre envie de récompenser la loyauté de ceux qui vous entourent mais je trouve ça quand même un petit peu perturbant.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Madame WEINMAN. Je trouve votre intervention, je le dis très amicalement parce que j'ai de bons rapports avec vous, pas impertinente mais qui reflète une vision un peu médiocre. D'abord il n'y a pas 43 adjoints, il y en a 17, les autres sont des conseillers municipaux délégués. Je trouve vos propos un peu démagogiques surtout lorsqu'on connaît le montant de l'indemnité d'un conseiller municipal délégué, c'est vraiment démagogique de vouloir intervenir là-dessus. C'est votre analyse mais vous m'avez habitué, par le passé, à des analyses plus pertinentes avec un peu plus de hauteur».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.